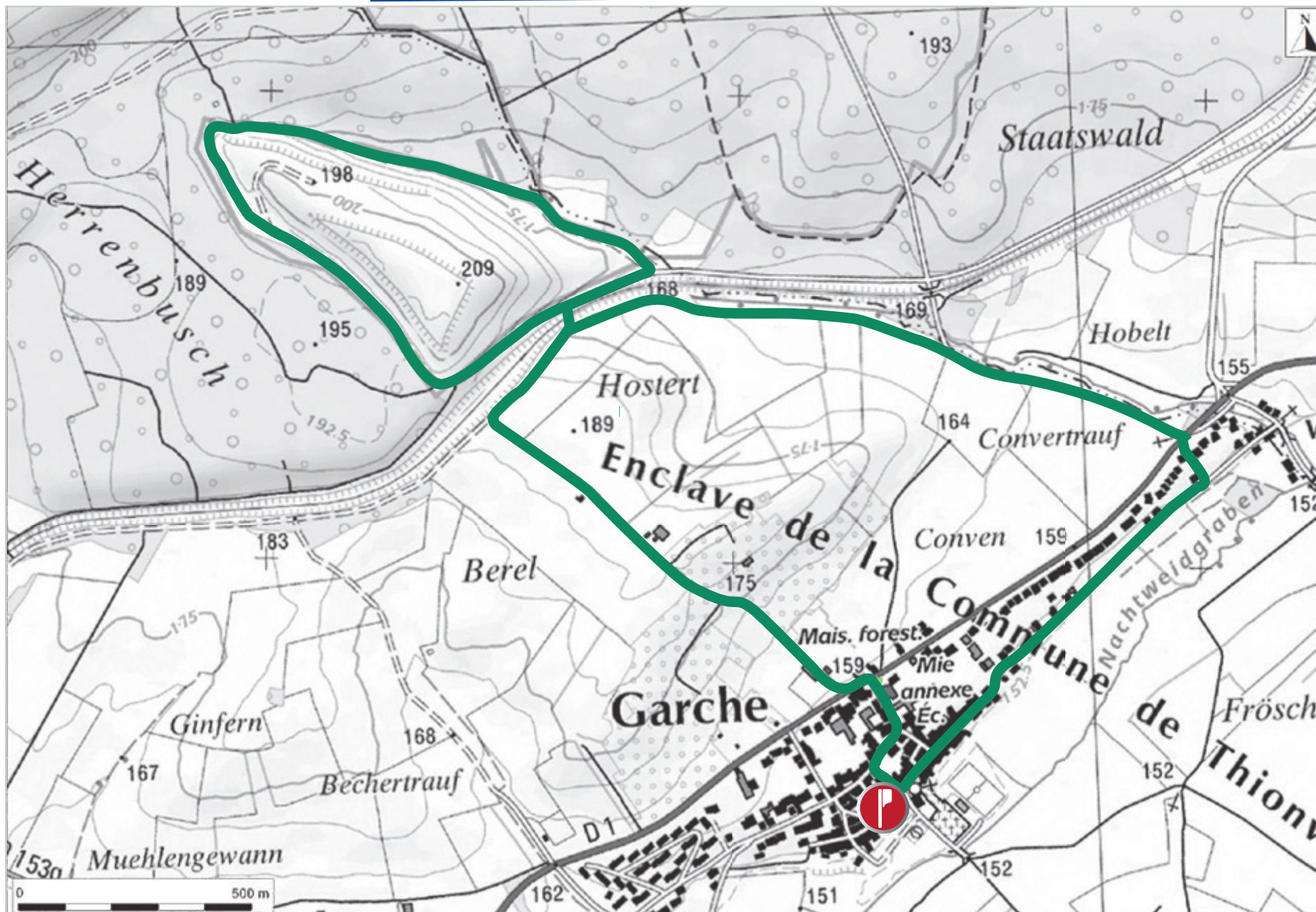




# 22 - Boucle du Hostert

Carte interactive disponible sur <http://www.geoagglo-thionville.fr>

Thionville - Garche



6,4km

1h45





**Eglise Saint-Nicolas** : église-grange construite sur la période 1853-1855, sur un emplacement doté d'une chapelle et d'un cimetière. L'église est formée d'une large nef sans bas-côté, ni pilier de soutènement... L'édifice n'a subi aucune modification depuis sa construction si ce n'est l'installation du chauffage en 1911 et le percement d'une porte latérale permettant l'accès à l'église aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.



**Parking** : Stade de football de Thionville-Garche

Au départ, empruntez la rue de la Peupleraie puis le sentier des Rogations.

Au fléchage, prenez le petit sentier à gauche pour rejoindre la rue de Mondorf.

Traversez au passage piétons et empruntez le chemin de la Chênaie. Au croisement, prenez ensuite le chemin de terre sur votre gauche (voie ferrée sur la droite).

Au croisement suivant, franchissez la voie ferrée avant de prendre à droite. Parcourez ensuite 200 mètres avant d'emprunter le chemin sur la gauche.

Suivez le chemin forestier qui décrit une boucle avant de revenir à la traversée de la voie ferrée.

Tournez à droite en direction du chemin des Prés Salés et passez devant l'Aéro Modèle Club avant de

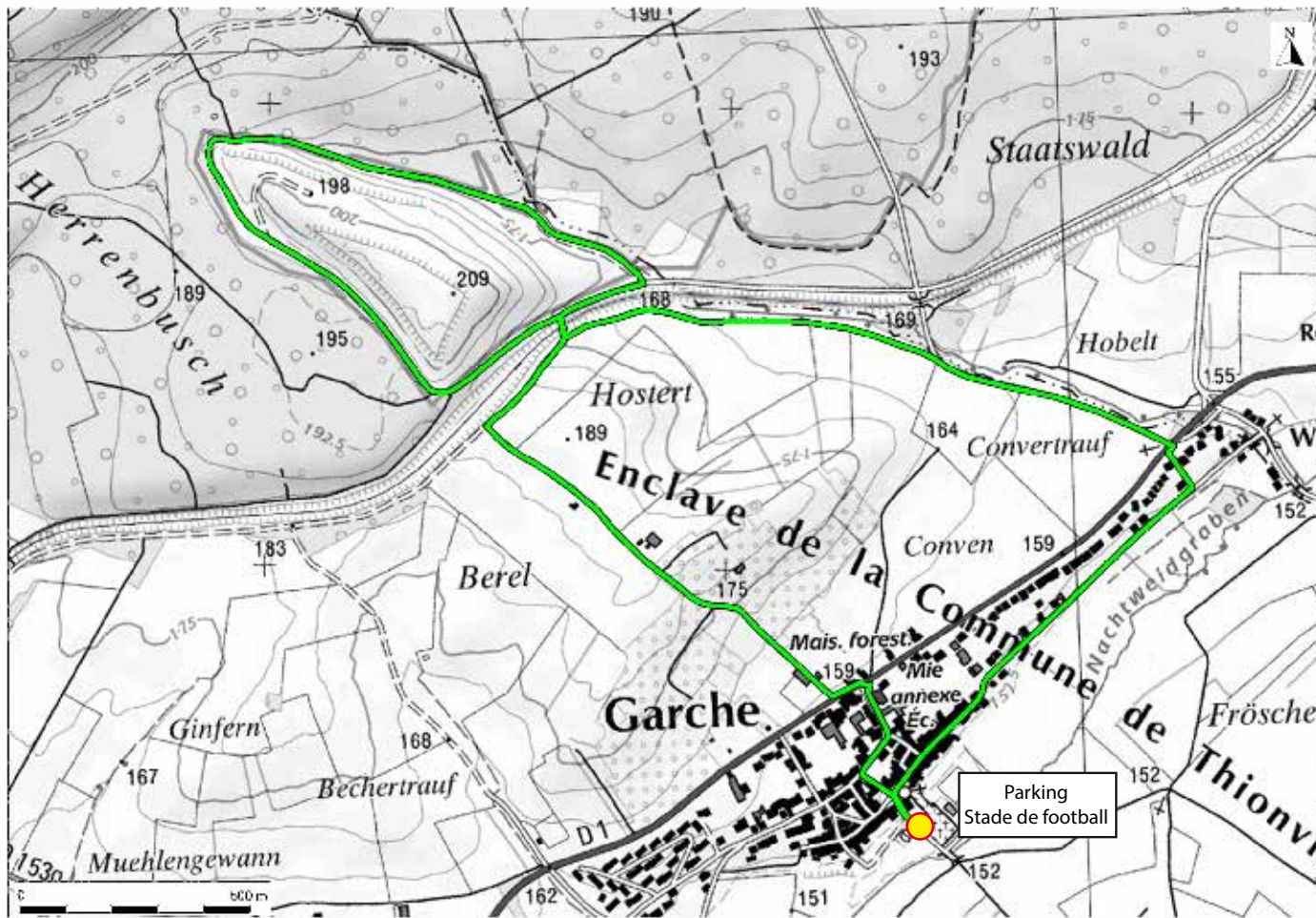


descendre jusqu'à la route de Garche (RD1).

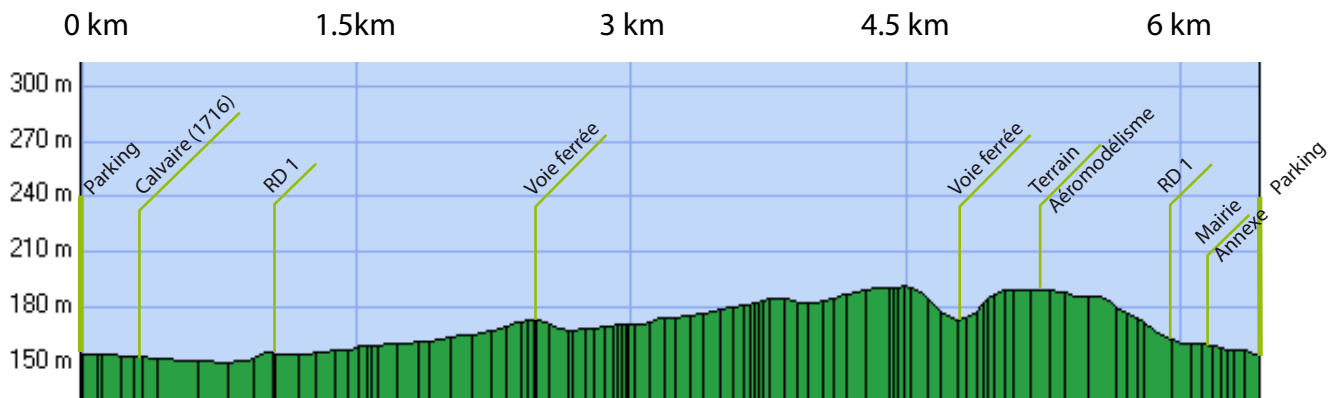
Au niveau du feu tricolore, traversez et empruntez la route de Meilbourg puis la rue des Tisserands avant de rejoindre le point de départ.

## Infos pratiques

- **Transport** :  
Thionville - Garche est accessible en bus par la ligne 37 du réseau Citéline.
- **N° utiles** :  
Urgences : 112  
Météo France « Moselle » : 08 99 71 02 57
- **Le conseil de l'Agglo** : Veillez à bien utiliser les parkings indiqués au départ des sentiers. Le parking sauvage est lui, formellement interdit et verbalisé.



Profil : sens du déplacement ↻



**LA RANDONNÉE EN QUELQUES POINTS**

<b>Distance à plat</b>	6.42 km
<b>Distance réelle</b>	6.42 km
<b>Altitude minimum</b>	149 m
<b>Altitude maximum</b>	190 m
<b>Dénivelée positive</b>	73 m
<b>Dénivelée négative</b>	73 m
<b>Différence d'altitude</b>	0 m